

Zeitschrift: Comptes de l'année ... / Chemins de fer fédéraux
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1911)

Artikel: Arrêté fédéral approuvant le rapport de gestion et les comptes des chemins de fer fédéraux pour l'année 1911
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-676053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Projet.

Arrêté fédéral

approuvant

le rapport de gestion et les comptes des chemins de fer fédéraux pour l'année 1911.

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE
DE LA
CONFÉDÉRATION SUISSE,

Vu le rapport de la direction générale des chemins de fer fédéraux sur la gestion et les comptes de l'année 1911, du 12 avril 1912, avec ses annexes;

Vu le rapport et les propositions du conseil d'administration des chemins de fer fédéraux, du 30 avril 1912;

Vu le message du Conseil fédéral du 17 mai 1912,

arrête :

1^o Les comptes de l'année 1911 et le bilan au 31 décembre 1911 des chemins de fer fédéraux sont approuvés.

2^o Le compte de profits et pertes de 1911 bouclant par un solde actif de fr. 5,575,267. 77 est approuvé. Une partie de cette somme est destinée à couvrir le solde de la rubrique IV *b* figurant à l'actif du bilan pour amortissement d'installations supprimées par suite de la reconstruction de gares et stations, soit » 1,021,055. 45

et l'excédent, soit fr. 4,554,212. 32 est reporté à compte nouveau.

3^o La gestion de l'administration des chemins de fer fédéraux pour 1911 est approuvée.

=====